

honteux outrage, nous avons la joie de savoir que les personnes y impliquées ne sont pas des *repeaters*, ou si des membres de cette association y ont participé en quelque manière qu'il soit, il sera expulsé de l'association, et son nom sera rayé de la liste de ses membres.

Que l'association, pour manifester son entière désapprobation de la conduite des personnes en question, et son désir sincère de les voir traduire en justice, offre par les présentes la somme de cent piastres à la personne ou aux personnes par les informations des témoignages de qui les principaux seront découverts et punis.

Québec, 10 octobre 1844.

J. DALY.  
Canadien.

#### ANGLETERRE.

—On sait qu'un conseil de cabinet avait été tenu dernièrement à Londres, pour prendre en considération l'affaire de Taïti, et la réponse qui devait être faite à la communication du gouvernement français sur ce sujet. Le *Times*, arrivé aujourd'hui à Paris, annonce que la question a été résolue. Voici l'article du journal anglais :

« Nous avons à féliciter le pays de la nouvelle véritablement heureuse d'un arrangement probable de la question de Taïti, et de la cessation de toutes craintes d'une rupture entre nous et la France. La question a été résolue d'une manière également honorable pour les deux nations. L'insulte faite à l'Angleterre a été effacée sans que la dignité de la France puisse en être atteinte en aucune façon ; nous avons obtenu les concessions que nous pouvions demander avec justice, et la France n'a accordé que ce que, en justice, elle ne pouvait refuser.

« Nous ne voyons là pour nous aucune occasion de triomphe et d'exaltation, mais simplement de contentement et de satisfaction. Nous recevons seulement une compensation pour un affront fait par un officier français à notre pays, et que notre honneur, notre rang national ne nous permettaient pas de laisser passer. Et le gouvernement français a agi très sensément en ne se considérant point comme engagé par un acte d'un de ses agents subordonnés. C'eût été une exagération de susceptibilité et de hauteur morbide qu'd'agir autrement. Comment un gouvernement pourrait-il toujours compter sur l'infaillibilité de la conduite des officiers qu'il choisit ? Un gouvernement se trouvera quelque fois, quels que soient ses choix, engagé dans des difficultés par les actes de ses subordonnés et de ses instruments, et dans de pareils cas ce qu'il y a de mieux à faire c'est de le désavouer. Une fois désavoués ni les actes, ni la réparation dont ils sont l'objet ne sont un discrédit ni une humiliation pour un gouvernement, simplement parce que n'assumant pas la responsabilité de ces actes, il ne fait point la réparation pour lui, mais pour un autre.

« M. d'Aubigny a été éloigné de Taïti ; sa conduite a été l'objet d'une excuse, et satisfaction, nous dit-on, sera donnée à M. Pritchard pour le mauvais traitement qu'il a reçu. M. d'Aubigny avait été préalablement censuré par son supérieur, le capitaine Bruat, et ce blâme additionnel dont il a été l'objet, accompagné d'une suffisante mesure de satisfaction pour la personne insultée, est, de la part du gouvernement français une admission suffisante de notre accusation contre M. d'Aubigny. Cet officier n'est point, cela est vrai, déstitué, il n'est point nécessaire qu'il le soit ; dès que son gouvernement reconnaît que ces actes étaient injustifiables, c'est tout ce qu'il fallait. Nous ne voulons pas nous venger sur un individu ; tout ce que nous voulons, c'est qu'il soit distingué de sa nation.

« La conduite précédenle de M. Pritchard dans ses fonctions nous détermine aussi beaucoup à considérer ce jugement de la conduite de M. d'Aubigny comme amplement suffisant. Que M. Pritchard fût certainement sorti des bornes légitimes dans sa conduite à l'égard des Français après leur occupation de l'île, et eût agi plus ou moins comme partisan et fauteur d'actes hostiles contre eux, cela ne semble que trop probable ; et, bien que des dispositions pareilles de sa part, tant qu'elles ne s'exprimaient pas par des actes positifs et avoués d'hostilité, ne donnaient pas le droit de le saisir et de le priver du privilège d'inviolabilité qui entoure la personne d'un consul anglais, cependant elles étaient une provocation à la violence, et par conséquent doivent en être considérées comme une atténuation. M. Pritchard n'était certainement pas une personne convenable pour être jamais nommée à un consulat ; et sa nomination ne fait aucunement honneur au jugement de son patron, lord Palmerston. Il était allé à Taïti comme missionnaire ; ceci tend déjà son choix singulier ; non pas que nous pensions plus mal d'un homme parce qu'il est missionnaire, mais nous n'approuvons pas qu'un missionnaire veuille devenir consul, et mêle la tâche de convertir les âmes avec celles d'inspecter les cargaisons et de diriger le commerce et la navigation. Un missionnaire ne devrait pas désirer un poste de cette nature et par conséquent n'est pas une personne convenable pour le remplir. Quoiqu'il en soit, M. Pritchard s'était signalé, dans sa carrière de missionnaire, par un usage hardi de l'épée spirituelle, et il paraît que ceci frappa lord Palmerston ; et en même temps la manière dont il avait forcément déporté deux missionnaires français, ses rivaux, aux îles Gambier, recommanda ce chef de la mission anglaise au ministère des affaires étrangères comme un esprit actif et un homme habile. Cette activité, à ce qu'il paraît, a continué, et c'est ce qui a contribué à amener ces troubles.

« Le fait est que ni l'un ni l'autre pays n'a été convenablement représenté par ces fonctionnaires à Taïti. M. Pritchard était un intrigant et un brouillon ; M. d'Aubigny un homme bouillant et peu scrupuleux. Il eût été ridicule pour les deux gouvernements d'en venir aux prises parce qu'il était arrivé à ces deux hommes turbulents d'entrer en collision, revêtus

qu'ils étaient de fonctions officielles. Nous sommes tout prêts, pour notre part, à les jeter tous deux par-dessus le bord, et à débarrasser les deux pays de toute solidarité avec eux. Dans cet état de la question, il est comparativement de peu de conséquence de savoir lequel des deux combattants a frappé le coup sensible, a commis l'agression ouverte. Tous deux étaient blâmables ; et bien que l'acte d'hostilité ouverte soit celui qu'il fallait prendre en considération, parce qu'il était positif, par conséquent public, et devait être l'objet d'une justification, cependant les deux pays n'y sont pour rien, et tous deux ont l'honneur sauf, parce qu'aucun d'eux n'a pris strictement aucune part dans cet acte, ou dans les faits qui l'ont provoqué.

« Quelque appréhension et quelque dépense de paroles qu'il y ait eu sur ce sujet, toute chance d'une guerre à ce ridicule propos est maintenant, nous en avons la confiance, tout à fait finie. Aucun homme sensé n'a, en vérité jamais pu croire qu'une telle chose fût probable avec une cause de dispute si triviale, et avec deux gouvernements si pacifiques pour la discuter. Mais quoi qu'il en ait été, c'est maintenant fini, et le nuage peut, nous l'espérons, être considéré comme passé. »

Cet article du *Times* a une importance plus qu'ordinaire. Un courrier de Londres a porté au ministère des affaires étrangères un numéro du journal anglais qui le contient, et qui a pu être remis hier au soir à M. Guizot. L'article a été aussitôt communiqué au *Journal des Débats*, qui l'a publié ce matin en *premier Paris*, sans aucune réflexion, absolument comme il reproduit d'habitude les articles officiels du *Moniteur*.

#### FRANCE.

—On nous écrit de Chamonix, 27 août :

« MM. Bravais, Martin et Lepileur après avoir visité toute la partie des Alpes qui entoure le Mont-Blanc et recueilli une foule d'observations intéressantes au point de vue météorologique et théologique ; après avoir étudié la marche et l'alure des nombreux glaciers qui s'allongent dans toutes les directions, et qui offrent aujourd'hui un intérêt si grand à cause de l'enchaînement qui semble les lier aux transports des blocs erratiques dont les traînées s'observent à de grandes distances, tentent aujourd'hui une troisième ascension. Ils vont coucher ce soir au Grand-Plateau, à 600 mètres de la cime.

« Là ils retrouveront leur tente, leurs instruments et les vivres qu'ils y ont laissés. Demain, 28, si le temps les favorise, comme il y a apparence, ils atteindront le but si désiré vers les dix heures du matin. Ils y établiront une petite tente pour y séjourner quelques jours et quelques nuits, si cela est possible.

« Si cette dernière tentative de ces zélés naturalistes ne réussissait pas, leur temps n'aurait pas été complètement perdu, et il n'est pas douteux qu'ils ne rapportent de leurs excursions aux environs de Mont-Blanc une foule de documents et d'observations dont la science profitera. Espérons cependant que le succès couronnera leur courageuse entreprise. »

#### ESPAGNE.

—Les nouvelles des élections sont encore incertaines et contradictoires. Il paraît que le gouvernement a la majorité dans la plupart des provinces ; mais dans certains districts les monarchiques-religieux ont eu le dessus. Des hommes qui avaient combattu pour D. Carlos ont été nommés scrutateurs dans quelques collèges.

—Le résultat des premières opérations électorales dans la ville de Madrid nous est connu ce soir. Les bureaux ont été formés selon les vœux du Gouvernement.

On assure que le petit nombre de progressistes qui a pris part aux élections s'est réuni aux modérés. Les absolutistes ou monarchiques, entrés en lice comme nous l'avons annoncé, ont échoué dans cette première épreuve.

#### PORTUGAL.

—Des nouvelles assez intéressantes arrivent du Portugal par différentes voies. M. Gonzalez-Bravo, chef, il y a six mois, du cabinet espagnol, et maintenant ministre plénipotentiaire à Lisbonne, est arrivé dans cette capitale et a remis ses lettres de créance. Le discours prononcé par lui en cette occasion contient la phrase suivante :

« Les événements politiques de l'Espagne, dans lesquels j'ai figuré quelque peu, m'ont appris à connaître jusqu'à quel point sont identiques les relations réciproques entre deux nations que la Providence fit sœurs. »

La réponse de la reine a été de la plus rigoureuse banalité ; cela n'a pas empêché les journaux anglais de dénoncer ce colloque officiel comme l'indice d'un plan formidable contre l'influence de l'Angleterre en Portugal. On sait que M. Costa Cabral, un des personnages les plus surprenants du monde politique moderne, est, dans son pays, à la tête d'une réaction des idées en un sens monarchique et national. Sa suprématie, qui s'est consolidée d'une manière inattendue, gêne l'Angleterre. Un parti, clandestinement excité par l'Angleterre, commence à s'élever contre lui. On rapporte que le duc de Palmella, chef du parti anglais à Lisbonne, se déclare hautement contre le fortuné et hardi ministre. Le *Morning Herald* raconte le fait suivant :

« La reine ayant demandé à M. le duc de Palmella son opinion sur le décret du 1er courant (relatif à l'organisation judiciaire), le duc répondit à Sa Majesté :

« Madame, je vais vous raconter une anecdote. Je me trouvais à Paris lors des troubles qui eurent lieu à l'occasion de la mort du général Lamarque. Voulant reconnaître les bontés que le roi Louis-Philippe avait eues pour moi, j'allai aux Tuileries : contre mon attente, je trouvai le roi parfaite-